



## CONTRAT OEUFS

**Automne / Hiver 2023-2024**

du 03 octobre 2023 au 19 mars 2024

Le présent contrat règle les modalités de vente entre la productrice d'œufs Charlotte DAVID et le mangeur dans le cadre de l'AMAP, pour une durée de 6 mois allant du 03 octobre 2023 au 19 mars 2024.

**Productrice :**

Charlotte DAVID « les cocottes de Charlotte »

Les fosses - 44119 Treillières

Tél : 06 18 45 04 03

Mail : davidc44119@gmail.com

**Mangeur :**

Nom :

Adresse :

CP /ville :

Tél :

Mail :

➤ Lieu de distribution : Salle Graines de Café – Rez-de-chaussée du CSC du Sillon de Bretagne  
12 avenue des Thébaudières 44800 SAINT HERBLAIN

➤ Dates des distributions ayant lieu **le mardi tous les 15 jours soit 13 distributions :**

- 03, 17 et 31 octobre
- 14 et 28 novembre
- 12 et 26 décembre
- 09 et 23 janvier
- 06 et 20 février
- 05 et 19 mars

➤ **Je choisis :**

..... (Nombre d'œufs par distribution) x 0,40 (prix unitaire) = .....€ x 13 distributions = ..... € = Total  
Minimum de 6 œufs

➤ **Règlement :** Par chèque(s) à l'ordre de Charlotte David soit:

- 1 chèque unique de .....€ (encaissé en septembre 2023)
- 2 chèques de .....€ (encaissés en septembre et décembre 2023)

Je le(s) remets avec le présent contrat signé en double exemplaire à la coordinatrice (Emmanuelle LORENZINI) -  
contact : [amap.sillon@gmail.com](mailto:amap.sillon@gmail.com) / [emmanuelle.lorenzini@gmail.com](mailto:emmanuelle.lorenzini@gmail.com)

➤ **Engagement réciproque :**

La **productrice** s'engage à produire dans le respect de la charte des AMAP : qualité sanitaire des produits, respect de la biodiversité et de l'environnement. Une visite de la ferme sera proposée pendant la période du contrat.

Le **mangeur** reconnaît avoir pris connaissance de la charte des AMAP, (<https://www.amap44.org/charte-nationale/>), il devient propriétaire des produits qui lui seront livrés et s'engage à récupérer ses produits pendant la durée du contrat, les œufs non récupérés ne seront pas remboursés. Le consommateur prévoit une boîte pour les transporter.

**Date et signature de la productrice**

**Date et signature du mangeur**